

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 149 (2004)
Heft: 10

Vorwort: En lisant le général de Gaulle et le maréchal Lyautey : réflexions à propos de la défense en Suisse
Autor: Weck, Hervé de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Octobre 2004

	Pages
Editorial	
■ Réflexions à propos de la défense en Suisse	3
Arme nucléaire	
■ L'atome militarisé dans l'équation stratégique internationale	6
Terrorisme	
■ Le terrorisme islamiste	11
■ Parade à l'hyper-terrorisme?	14
Politique de sécurité	
■ L'armée au service de la politique étrangère	19
■ «L'armée n'intéresse pas les politiciens»	25
Droit	
■ Le droit des opérations dans l'armée suisse	27
Armement	
■ «Piranha IV» et «Eagle IV» (2)	33
■ Petite histoire des «Gunship» (2)	38
Logistique	
■ «Subsistance XXI»	43
Histoire	
■ Convention du Gothard	46
■ Il y a cinquante ans, Dien Bien Phu tombait...	48
Nouvelles brèves	49
Revue des revues	53
SSO: comité central	I-II
RMS-Défense Vaud	III-VI
SOVR	VII-VIII

En lisant le général de Gaulle

et le maréchal Lyautey

Réflexions à propos de la défense en Suisse

Dans les années 1890, le capitaine Lyautey écrivait dans *Le rôle social de l'officier*: «(...) les hommes qui font partie d'une organisation ancienne, dont la transformation s'est accomplie pendant le cours de leur carrière, sont mal placés pour juger de la nature et de la portée de cette transformation. (...) Ils sont disposés à traiter de décadence ce qui est évolution, à comparer des choses qui ne sont pas comparables et à se placer, pour juger d'un présent qui contient des germes inconnus, au point de vue d'un passé irrémédiablement mort.»

Tel n'est en tout cas l'attitude du rédacteur en chef de la *Revue militaire suisse*, dix mois après les débuts de l'Armée XXI! En revanche, il se sent plus proche du commandant Charles de Gaulle.

Dans *Le fil de l'épée* en 1932, celui-ci soutient que «le soldat considère souvent le politique comme peu sûr, inconstant, friand de réclame. L'esprit militaire, nourri d'impératifs, s'étonne de tant de feintes auxquelles est contraint l'homme d'Etat.» Inversement, le goût du système, l'assurance, la rigidité du militaire paraissent incommodes au politique. «C'est pourquoi, sauf aux moments de crise où la nécessité fait loi, il favori-

se dans le commandement non point les meilleurs, mais les plus faciles».

Aussi longtemps que la patrie n'est pas en danger, l'opinion répugne aux charges militaires, si bien que les gouvernements craignent, jusque dans les moments de grands périls, de décider de programmes d'armements pourtant nécessaires. Les armes dont ils disposent, les militaires ne les trouvent «jamais trop aiguisées, ni trop solides.» Bref, les gouvernements cherchent le rabais et les militaires poussent à la dépense. «Les dispositions relatives à la défense du pays sont rarement arrêtées sans controverses où s'opposent les exigences des uns et des autres au milieu des invectives des tribuns (...).» L'habitude d'obéir intimide les soldats, même dans leurs exigences les plus justifiées et les politiques, habiles à manier les hommes, s'entendent à faire taire ces voix discordantes.

«La compréhension réciproque de la toge et des armes, continue Charles de Gaulle, n'est plus dans l'esprit du temps.» Beaucoup de politiciens oublient le principe lumineux mis en évidence par le maréchal Lyautey: «La plus grande preuve d'estime, que l'on puisse donner aux gens que

l'on a l'honneur de diriger, ce n'est pas de les flagorner, mais de leur parler gravement, en leur montrant les choses comme elles sont.» L'époque ne met guère les politiques et les soldats en situation de s'exercer à l'action commune, ni même de bien se connaître. Quoi qu'il en soit, l'état social et politique d'une nation se trouve toujours en rapport avec la nature et la composition de ses forces armées.

L'effort guerrier ne vaut qu'en vertu d'une politique qu'il faut avoir l'armée de sa politique et qu'une juste gloire consacre l'homme d'Etat qui sait s'y employer sans ménager rien. «Malheur au peuple qui ne saura pas recruter, former et mettre à la première place le chef impavide et inflexible, capable d'orienter et de coordonner dans la tempête morale les efforts de ses armées.» De Gaulle écrit à son ami, le lieutenant-colonel Mayer: «Certes, il y faudrait cette fois encore un Louvois ou un Carnot.»

Si l'on applique ces réflexions à la Suisse, faudrait-il un Rudolf Minger, un Georges-André Chevallaz ou un Henri Guisan pour aller parler aux hommes et aux femmes de ce pays, leur faire comprendre les menaces immédiates et les risques à moyen et à long terme qui pèsent sur nous, par conséquent les missions de l'armée et les coûts que, forcément, elles entraînent. Dans la foulée, ils montreraient l'indispensable nécessité de conserver des compétences dans le domaine de la dé-

fense qu'il faut des années pour retrouver si, par exemple, on supprimait les brigades blindées. Lorsque les budgets militaires et les crédits d'armement sont amputés de plusieurs centaines de millions, l'armée ne peut plus remplir les missions prévues pour un budget annuel de 4,3 milliards!

En Suisse, on en est arrivé à un stade où la seule façon de faire accepter les besoins de la défense nationale dans un cadre de coopération internationale, c'est de faire comme Rudolf Minger, de prendre son bâton de pèlerin et de mettre sur pied des «landsgemeinde patriotiques». Au cours de la seule année 1930, alors qu'Adolf Hitler n'est pas encore au pouvoir, le conseiller fédéral Minger, constatant un blocage aux Chambres fédérales, fait une trentaine d'interventions publiques, dans des grandes villes ou dans des localités de moindre importance; il plaide l'indispensable nécessité de renforcer la défense militaire du pays; il en appelle au soutien de la base du parti socialiste, convaincu que la masse ouvrière est bien plus sensible aux problèmes de défense que les leaders du parti.

En 2004, en Suisse, on ne peut en effet compter pour ce faire sur les médias écrits ou électroniques et, depuis une dizaine d'années, les partis bourgeois, l'UDC y compris, ne s'intéressent plus aux problèmes de la défense; on connaît l'attitude des socialistes. Les Chambres fédérales ne se contentent plus,

comme au début des années 1930, de plafonner les dépenses militaires indépendamment de la situation et des besoins, elles coupent dans les crédits de l'armée lors de chaque programme fédéral d'économies, ce qui ne les empêche par ailleurs pas d'imposer une brigade d'infanterie de montagne supplémentaire que le projet «Armée XXI» ne prévoyait pas. Un député fédéral bourgeois est même allé trouver un haut fonctionnaire du Département de la défense pour lui dire qu'on résoudrait le problème financier de la Confédération en supprimant les Forces aériennes!

Ce sont des électeurs et des électrices suisses, bien informés sur les problèmes de défense et l'Armée XXI, qui sont les seuls à même de faire pression sur la classe politique en lui rappelant qu'ils ont massivement rejeté l'initiative visant à diminuer de moitié les dépenses militaires et encore plus massivement accepté la nouvelle Armée XXI menacée par l'étouffement financier. Les instructeurs stressés qui démissionnent alors qu'il en manque sept cents par rapport aux planifications de l'Armée XXI, le mécontentement de soldats et de cadres utilisés comme main-d'œuvre «gratuite», ou comme surveillants d'ambassade au détriment de l'instruction s'expliquent par des raisons financières.

Colonel Hervé de Weck